

DEC201542DR10

Décision portant cessation de fonctions de Monsieur David Bock, assistant de prévention (AP) au sein de la fédération de recherche FR1589 intitulée Institut de Biologie Moléculaire et Cellulaire (IBMC)

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC180094DR10 du 19 janvier 2018 portant nomination de Monsieur David Bock aux fonctions d'AP ;

DECIDE :

Article 1^{er} :

Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention exercées par Monsieur David Bock, au sein de la fédération de recherche FR1589 intitulée Institut de Biologie Moléculaire et Cellulaire (IBMC) à compter du 30 avril 2020.

Article 2 :

La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 10 août 2020

Le directeur de l'unité
Jean-Luc Imler

Visa du délégué régional du CNRS
Patrice Soullie

